AST235 - Politiques de l'emploi et de la formation en France et en Europe

Mis à jour le 17-02-2025

Code : AST235

Unité d'enseignement de type cours

6 crédits

Volume horaire de référence (+/- 10%) : **50 heures**

Responsabilité nationale : EPN13 - Travail, Orientation, Formation, Social / Anne EYDOUX

Contact national :

EPN 13 -Travail - Métiers du social - Analyse sociologique du travail, de l'emploi et des organisations

EPN13C, 2, rue Conté
75003 Paris
01 40 27 24 31
Joseph lecoeur
joseph.lecoeur@lecnam.net

Présentation

Prérequis

Il s'agit d'un module de niveau master pour lequel il est conseillé d'avoir validé une licence.

Le cours s'adresse :

- à des élèves de master qui se destinent aux métiers des ressources humaines, de l'emploi, de l'insertion et de la formation
- ainsi qu'à des personnes exerçant déjà ces métiers et souhaitant se professionnaliser
- et à toute personne qui s'intéresse aux politiques de l'emploi.

Objectifs pédagogiques

Ce cours vise à introduire aux politiques et dispositifs en faveur de l'emploi, de l'insertion et de la formation professionnelle. Ceux-ci constituent à la fois des instruments publics de gestion du chômage, de l'emploi et des compétences, et des ressources pour les professionnel·les de l'emploi, de l'insertion et des ressources humaines. Il s'agira de développer des capacités de diagnostic de la situation de l'emploi et d'analyse des usages et des effets dispositifs d'emploi, d'insertion et de formation professionnelle.

Compétences

Le cours vise à développer les capacités et compétences suivantes :

- analyse et diagnostic de l'emploi et du marché du travail
- actualisation de l'information sur les dispositifs d'emploi, de formation et d'insertion
- analyse des évolutions et des usages des politiques de l'emploi
- analyse et évaluation des effets de la mise en œuvre des dispositifs d'emploi, de formation ou d'insertion.

Programme

Contenu

Le cours porte sur les politiques (et institutions) de l'emploi, du travail et de la formation professionnelle. Après une séance consacrée au repérage sur le marché du travail, le cours se focalise sur les politiques qui contribuent à définir les règles et dispositifs en usage sur le marché du travail et dans les entreprises ou les organisations. Il aborde également les « réformes du marché du travail » et les politiques d'emploi menées en temps de crise, notamment pendant et depuis la crise sanitaire.

Il s'agit d'analyser et de caractériser les évolutions de ces politiques. Par exemple, les demandeurs d'emploi, les jeunes en insertion et les allocataires du RSA ont été intégrés dans une politique d'« activation » (formations, contrats aidés, alternance, accompagnement vers l'emploi, incitations à l'activité ou obligation d'en effectuer, sanctions). Ils constituent pour les recruteur·ses un public spécifique. Les « réformes du marché du travail » (notamment la Loi travail et les ordonnances travail) ont mis l'accent sur la « flexibilité » des contrats de travail et sur la décentralisation des négociations au niveau des entreprises. Quant aux politiques du temps de travail, elles sont passées de la promotion du temps partiel aux 35 heures, puis à un « assouplissement » du recours aux heures supplémentaires, voire dans certains pays à la promotion de la semaine de quatre jours ; elles se transforment aujourd'hui, en lien avec le développement du télétravail.

Il s'agit également de situer l'expérience française dans une perspective comparative, en comparant des politiques menées en France à celles de quelques voisins européens afin de mettre en évidence les tendances communes et les spécificités. Enfin, il s'agit, dans une

perspective évaluative, d’appréhender les enjeux, les usages et les effets des politiques de l’emploi en s’appuyant sur les études et évaluations auxquelles elles ont donné lieu ou en abordant leurs enjeux économiques, sociaux et environnementaux. Pour cela, le cours s'appuie autant que possible sur une pédagogie active : choix par les élèves de dispositifs à étudier et à évaluer à partir des données et publications disponibles.

Modalités de validation

- Contrôle continu

Description des modalités de validation

- Session 1 : l’évaluation comporte une note de contrôle continu (moyenne de 4 notes d’exercices) et une note de dossier (quatre pages) portant sur une politique ou un dispositif spécifique à remettre en fin de semestre.
- Session 2 : devoir sur table.

Bibliographie

Titre	Auteur(s)
(2018) « Quels avenirs pour le droit du travail ? », Droit social, n° 3, mars	Emmanuel DOCKES, coord.
(2020) Les politiques de l’emploi, Que sais-je, Presses universitaires de France.	Christine ERHEL
(2016) « Des réformes du marché du travail pour quelles performances ? », Chronique internationale de l’Ires, n° 155, septembre.	Anne FRETEL, coord.
(2019) Production et légitimation d'une réforme. Le projet de loi Travail, Savoir/agir, éditions du Croquant.	Philippe LEGE